# Parcs et espaces verts

Outre ses grands paysages, la ville de Pessac mêle, d'est en ouest, des espaces verts à ses formes urbaines.

Travaux d'élagage sans le Bois des Sources du Peugue : ces travaux se dérouleront du 16 au 27 novembre 2026 pour sécuriser les abords de cheminements. Des tronçons de chemin seront fermés puis rouverts au fur et à mesure de l'avancée des travaux. Soyez prudents.

## Espaces naturels et parcs

Les nombreux espaces verts de la Ville de Pessac sont présentés par regroupements de quartiers.

**Rappel :**

- La règlementation impose que tous les chiens doivent être tenus en laisse dans les espaces verts de la commune. Merci de respecter ce règlement pour le bien-être de tous.
- La pêche et la baignade des animaux et des humains sont interdites dans tous les cours d'eau, mares, lacs, plans d'eau de la commune.

## Fermeture nocturne des parcs

Depuis septembre 2026, les parcs Razon, Fontaudin et Camponac ferment désormais leurs portes la nuit. Ils sont désormais accessibles au public de 7h à 20h30. Leur fermeture est assurée par les agents de la police municipale. Une nouvelle signalétique a été installée sur les différents sites afin d'informer les usagers de ces horaires et de cette nouvelle réglementation.

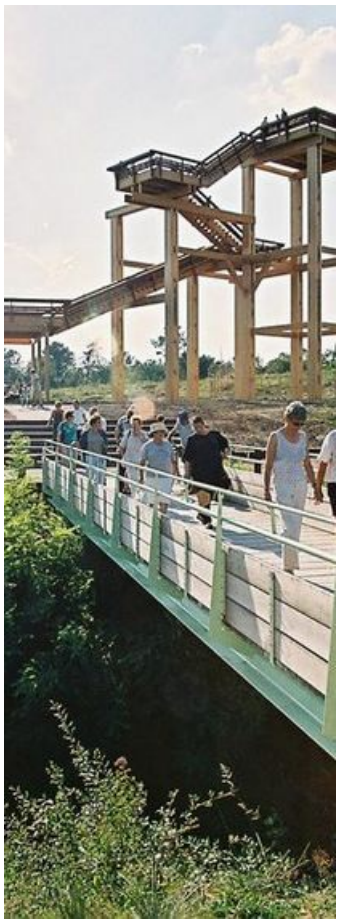
**Verthamon Haut-Brion, Les Échoppes-Le Vallon, Casino, Bourg, Noès, Sardine et Le Monteil**

**Brivazac-Candau, La Paillère-Compostelle, Chiquet-Fontaudin et Saige**

3M-Bourgailh, Arago-La Châtaigneraie et France Alouette

Cap de Bos, Magonty et Toctoucau

# PARCS ET ESPACES VERTS DE LA VILLE DE PESSAC





































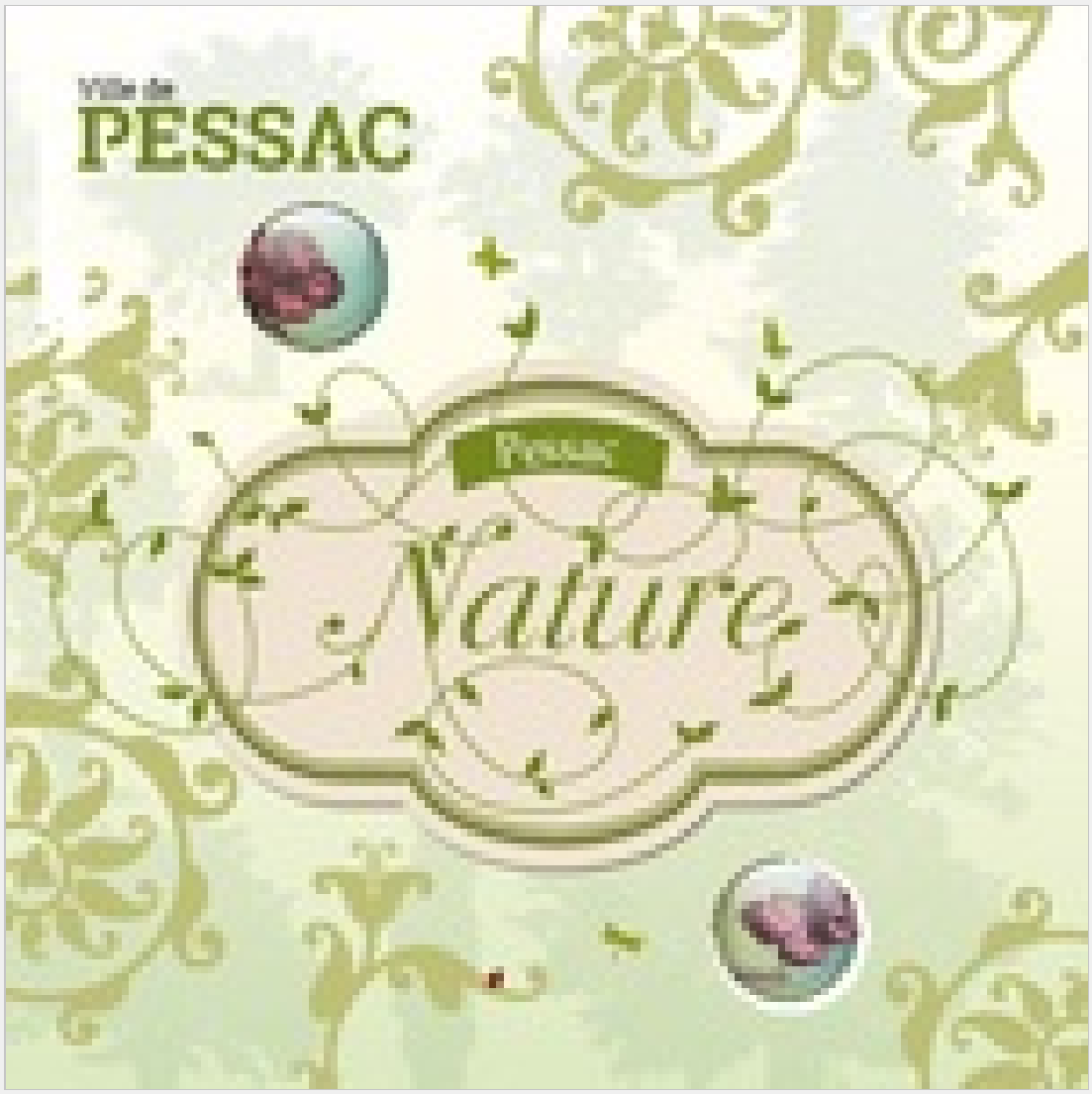








# A LIRE




## Guide Pessac nature

*PDF - 18,1 Mo*

Vu du ciel, Pessac est un véritable poumon de verdure : 350 hectares entrenature sauvage et jardins aménagés. Ce guide permet de découvrir ou redécouvrir tous ces sites de loisirs en plein air.

# CONTACT

## Accueil espaces publics

Demandes sur le domaine public, les transports scolaires, les espaces verts, l'environnement, l'hygiène, la propreté et les déchets.

05 57 93 65 85
Courriel

Ville de PESSAC

**HÔTEL DE VILLE DE PESSAC**
Place de la Ve République
33604 Pessac Cedex

courrier@mairie-pessac.fr

05 57 93 63 63

Lundi : 13h30-19h
Mardi au vendredi : 8h30-17h
Samedi : 9h-12h (de 9h à 11h : uniquement les dépôts de dossier carte d'identité ou passeport, sur rendez-vous. / De 11h à 12h : uniquement les remises de passeports et cartes d'identité)

SUIVEZ-NOUS